

Dossier d'inscription Stage Sainte Tulle 23 au 28 Juillet 2023

FICHE D'INSCRIPTION À RETOURNER À L'ADRESSE DE LA JPGACADEMIE

Le présent bon d'inscription a pour objet de définir les prestations de La JPGACADEMIE. À défaut de réception du bon dûment complété, daté et signé par un parent ou tuteur légal, ou dans le cas où le stage de la Jpg Académie afficherait déjà complet, la commande sera réputée caduque et non avenue, et le règlement remboursé. Vous vous engagez à respecter de manière ferme et définitive les conditions ci-après. La JPG Académie se donne le droit de refuser des dossiers.

Coût du stage :

Pension Complète – Complexe Hôtelier Regain à Ste Tulle **590€ (lundi au vendredi midi)**

Demi – Pension (midi) Restauration au Complexe Hôtelier Regain **360€**

ENFANT

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date de naissance :

Club actuel : Catégorie :

Régime alimentaire particulier :

CORRESPONDANCE

L'adulte responsable : Père Mère Tuteur

Nom et Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

(Mère)Tél. Fixe : Portable :

(Père) Tél. Fixe : Portable :

Email (Mère) : Email (Père).....

Coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence (si différente) :

GANTS

Taille de Gants de l'enfant : 1 paire sera offerte à tous les stagiaires.

Commande paire de gants en supplément (30€ la paire) - Précisez le nombre :

PRISE EN CHARGE POSSIBLE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

2 lieux de rendez vous possible avec départ en Mini Bus :

Lyon Gerland A/R 60€

Montélimar A/R 40€ (Air d'autoroute)

Départ le dimanche 15h

Départ le dimanche 17H

REGLEMENT :

Numéro de chèque et nom de la Banque :

Virement : intitulé du virement :

Chèque CE :

Espèce :

PIÈCES À FOURNIR / DROIT À L'IMAGE

Toute inscription autorise l'organisateur à utiliser des images photos et vidéos de mon enfant à des fins pédagogiques, publicitaires ou informatives susceptibles d'être utilisées dans des brochures ultérieures ou sur les sites Internet de La Jpg Académie.

✳ Tout dossier d'inscription doit être adressé au : **2 Impasse du taillis 72000 Le Mans**

✳ Toute inscription devra être réglée dans sa totalité. À défaut, l'inscription sera considérée comme annulée.

✳ Les règlements par chèque à l'ordre de : **La JPG ACADEMIE**

À REMPLIR PAR L'ADULTE RESPONSABLE

Je soussigné(e), Monsieur ou Madame

- Autorise mon enfant à participer aux prestations du stage
- Autorise l'organisateur à conduire mon enfant dans un véhicule personnel en cas de besoin médical
- Autorise l'organisateur à donner en mon lieu et ma place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide
- Déclare avoir pris connaissance des conditions générales (annulation, interruption, sortie, assurance...)
- Déclare avoir pris connaissance du prix de l'inscription au stage de La Jpg Académie et m'engage à verser la somme convenue
- A la fin du stage, à défaut de venir personnellement chercher mon enfant j'autorise :
M. ou Mme à venir chercher mon enfant
- Mon enfant mineur à rentrer chez lui par ses propres moyens

Fait à : Le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Total à payer (merci de bien calculer le coût total) : à vous de préciser :

- Coût du stage : Pension complète 590€ / Demi-pension 360€
- Nuit du dimanche 23 Juillet en supplément avec repas et petit déjeuner : 50€
- Gants supplémentaires : 30€ par paire supplémentaire :
- Accompagnement : Lyon Gerland 60€ / Montélimar 40€ (Air d'autoroute)

Total : (possibilité de paiement en 3x sans frais)

Annulation :

Vous aurez la possibilité d'annuler sous certaines conditions :

« En cas d'annulation avant le Stage, pour raison médicale et sur présentation d'un Certificat médical, des indemnités seront retenues selon les conditions suivantes :

- 0 € si l'annulation intervient plus de 45 jours avant le début du stage
- 50 % du coût du Stage si le délai est compris entre 15 et 30 jours avant le début du stage.
- 100 % du coût du Stage si le délai est inférieur à 15 jours

Toute annulation non justifiée par des raisons médicales ne donnera lieu à aucun remboursement.

Tout stage commencé est dû et ne fera l'objet d'aucun remboursement, quel que soit le motif de l'interruption.

Annulation d'un Stage du fait de notre fait : remboursement de la totalité des sommes versées sans autre indemnité.

»

Aucun frais supplémentaire ne vous est demandé pour cette assurance annulation. Elle est comprise dans le prix du stage.

L'assureur est Groupama.

Contactez le Cabinet Segura au 0478242833.

AUTORISATION DE SOINS ET RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

J'autorise les responsables de la Jpg Académie à faire donner à l'enfant tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse ou toute autre affection grave, après consultation d'un praticien.

L'enfant a reçu les vaccinations et rappels obligatoires suivants et est, à ce jour, apte à la vie en collectivité. Vaccinations obligatoires : **préciser la date**

Diphtérie : __/__/__

Tétanos : __/__/__

Poliomyélite : __/__/__

Si l'enfant n'a pas reçu ces vaccins, vous devez joindre un certificat médical de contre-indication à la vaccination concernée.

L'enfant a déjà contracté les maladies suivantes :

Scarlatine

Rubéole

Rhumatisme

Coqueluche

Otite

Oreillons

Varicelle

Rougeole

Angine

Allergies particulières :

L'enfant suivra-t-il un traitement durant le séjour ?

OUI NON si oui lequel :

(L'ordonnance et les médicaments dans leurs emballages d'origine devront être conservés dans les bagages de l'enfant durant le transport)

Autres particularités médicales et précautions à prendre :